

INCLUSION

Jean-Marc a pris sa retraite après 20 ans de travail en entreprise adaptée chez Eurotunnel

Les entreprises adaptées permettent à des personnes en situation de handicap d'accéder à l'emploi dans des conditions adaptées. Jean-Marc a fait 20 ans de carrière à l'entreprise adaptée de l'Afapei du Calais et a été mis à disposition d'Eurotunnel. Jeudi, sa carrière a été mise à l'honneur.

LAURELINE PINJON

À travers la grande salle de la blanchisserie de l'Entreprise Adaptée «L'élan du Littoral» de l'Afapei, une bande-roule où on peut y lire en lettres colorées «Bonne retraite». Beaucoup de blagues et de tapes dans le dos. Une ambiance bon enfant. Des sourires qu'on distingue sous les masques. Au cœur de la fête en petit comité : Jean-Marc. Sur une de ses épaules, une écharpe brodée de doré «Mister Retraite».

«Toujours en poste à 5h, avec le sourire aux lèvres»

Ému par la surprise, il semble gêné par tant d'attentions : «Je n'ai pas grand-chose à dire. Ou du moins, ça n'arrive pas à sortir... Mais c'était de belles années !», assure-t-il, les larmes aux yeux. Ce Marchois enregistre au compteur 20 ans de travail de mise à disposition pour l'entreprise Eurotunnel. «À 66 ans, je ne pouvais pas aller plus loin...», confie-t-il, en aparté. Des photos de lui au travail sont affichées pour la fête. Il en pointe une du doigt et lâche fièrement : «Ça, c'était mon petit plaisir ! C'est quand il fallait changer les cartouches pour la mise en place des pièces neuves.»

DYNAMIQUE, DISCRET ET BOSSEUR

Ses collègues le décrivent comme une personne dynamique, discrète et bossueuse. «Toujours en poste à 5h, avec le sourire aux lèvres.» David, coordinateur Eurotunnel pour l'Afapei, résume la pensée de tous : «Il va clairement être regretté. Il faisait partie des meubles, ça va être bizarre sans lui... Je suis arrivé il y a deux ans et je ne connaissais rien. C'est Jean-Marc qui m'a formé et qui m'a mis à l'aise.»

Avant d'être posté deux dizaines d'années dans le bâtiment F45, l'atelier réparable d'Eurotunnel pour les barres d'attelage des trains, Jean-Marc a travaillé en poissonnerie et en tant qu'électricien. «À cause de crises d'épilepsie, j'ai eu un dossier COTOREP (Commission Technique d'Orientation et de Réclassement Professionnel) (ancienne Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées, nldr) et ça a été difficile de trouver du travail. En 2000, je suis entré à l'Afapei, l'année suivante j'ai commencé au Tunnel, raconte-t-il



Après 20 ans en Entreprise Adaptée, Jean-Marc a pris sa retraite. Jeudi, ses collègues l'ont surpris pour mettre à l'honneur sa carrière.

au crépuscule de sa carrière. Je connaissais l'Afapei, mais je pensais que c'était seulement pour des personnes handicapées gravement atteintes. J'aurais jamais pensé mettre les pieds sur le site d'Eurotunnel ! »

«J'aurais jamais pensé mettre les pieds sur le site d'Eurotunnel»

Jean-Marc est reconnaissant envers ce travail où il a beaucoup appris. Il confie, la mine triste : «Il va me falloir du temps pour tourner la page et je sais qu'elle va être difficile. Ce qui va me manquer le plus, c'est les collègues.» Les concernés renchérissent : «Tu passeras nous voir ! Tu vas avoir le temps d'acheter Nord Littoral et les croissants pour nous le matin maintenant ! » ■

QUESTIONS À...



JEAN-MARC LECERC
PRÉSIDENT DE
L'AFAPEI DU
CALAISIS

« Il faut démystifier le handicap en entreprise »

Jean-Marc est-il un cas isolé ? Non, Jean-Marc n'est pas un cas isolé. Avec lui à Eurotunnel, il y a quatre autres personnes de l'Afapei. Au total, nous avons 31 emplois en CDI en EA (Entreprise Adaptée). Elles sous-traitent pour Alcatel par exemple ou travaillent à la blanchisserie pour laver les

bleus de travail des ouvriers.

Quels sont les retours sur ce genre d'expériences ?

Ce n'est pas toujours simple, surtout au début, le temps que les travailleurs s'habituent. Mais ça démystifie le handicap. Et ça se passe très bien la plupart du temps. Ça fait du bien à tout le monde. Les travailleurs comme Jean-Marc sont des personnes qui fournissent un travail de qualité. C'est le genre de collègue qui n'arrive jamais en retard. Avec ce genre de contrat, ils se rendent compte qu'ils ont, eux aussi, une place dans l'industrie.

Et d'une manière plus globale ? Il faut faire du travail inclusif mais

je crois que la société n'est pas encore tout à fait prête accueillir nos salariés. Il manque encore des passerelles entre le secteur protégé, comme dans nos structures, et le milieu ordinaire, le monde du travail.

Et la Covid dans tout ça ?

La pandémie de la Covid rend les choses encore plus difficiles pour ces personnes. Elles sont encore plus fragilisées avec la crise. (D'autant plus que selon leurs pathologies, ces personnes peuvent être considérées à risques face à la Covid et ses variants, nldr). C'est plus compliqué pour elles de trouver un travail et encore plus d'en retrouver un en cas de perte d'emploi.